

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2413

10 novembre 2010

SOMMAIRE

Acelux S.C.A. Holding	115819	Global Hospital Managers S.à r.l.	115824
Acelux S.C.A., S.P.F.	115819	Goodman APP 1&2 (Lux) S.à r.l.	115805
Bibi's S.à r.l.	115792	Goodman APP 3 (Lux) S.à r.l.	115809
Calucem Holding S.à r.l.	115806	Goodman APP 4, 5 & CdV (Lux) S.à r.l.	115810
Castlerigg Master Investments Europe S.à r.l.	115818	Goodman APP Holdings (Lux) S.à r.l. ...	115804
Delta Securities International Holding S.A.	115800	Goodman Option (Lux) S.à r.l.	115810
Ferlina Investments S.A., SPF	115780	Gordon Finance S.A.	115811
Fidessa S.A.	115781	Grenache	115810
Filpac S.A.	115778	Group La Perla Living S.à r.l.	115811
Four and Partners S.A.	115804	Hanau Luxembourg S.à r.l.	115824
FR Barra 2 S.à r.l.	115784	Helice Investments S.A.	115822
FR Barra 3 S.à r.l.	115784	Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l.	115822
FR Barra 3 S.à r.l.	115784	Horizon Services	115823
FR Barra 4 S.à r.l.	115788	Howick Card S.à r.l.	115822
FR Barra 5 S.à r.l.	115794	Howick Card S.à r.l.	115822
FR Barra 5 S.à r.l.	115788	I.D.S. Distribution Service Sà r.l.	115823
FR Barra 6 S.à r.l.	115798	InCA Ingénieurs Conseils Associés S.à r.l.	115823
FR Barra 6 S.à r.l.	115794	ING PFCE Hungary S.à r.l.	115824
FR Barra 7 S.à r.l.	115799	ING PFCE Middle Holdco S.à r.l.	115823
FR Barra 8 S.à r.l.	115799	International Corporate Services (Luxem- bourg) S.à r.l.	115823
FR Barra 9 S.à r.l.	115814	Iron Ore Lux	115824
FR Barra 9 S.à r.l.	115799	Kamina Corporation S.A.	115821
Gefinor S.A.	115813	MB Luxco S.à r.l.	115812
General Wholesale Finance S.A.	115800	OAI Private Equity Fund SICAV	115799
Gerash S.A.	115818	Randstad Holding Luxembourg S.à r.l. ..	115778
German Hotel Holdings S.à r.l.	115804	Siemens IT Solutions and Services	115812
German Hotel Property S.à r.l.	115804	Ventures International S.A.	115805
Gierre Participations Immobilières S.A. ...	115818	Wicos S.A.	115781
Gipe S.A.	115819		
Gipe S.A.	115821		
Global Administration Services (Luxem- bourg) S.A.	115821		

Filpac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 76.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
FILPAC S.A.
Signature

Référence de publication: 2010131984/12.

(100150483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Randstad Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.187.694.125,00.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 138.753.

In the year two thousand and nine, on sixteenth of September.

In front of Maître Joseph Elvinger, notary public established in the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Randstad Holding Luxembourg S.à.r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office in 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B under number 138.753, incorporated by deed on the May 16, 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1463, page 70182 on June 13, 2008, and have last been amended by a deed of Maître Jean-Jospeh Elvinger of December 30, 2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 498, page 23883 on March 8, 2010.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Rachel Uhl, jurist, residing professionally in Luxembourg,

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholder present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 87,507,765 (eighty-seven million five hundred and seven thousand seven hundred and sixty-five) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-), representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the share capital by an amount of one million seven hundred and three thousand euro (EUR 1,703,000) so as to raise it from its present amount of two billion one hundred eighty-seven million six hundred ninety-four thousand one hundred twenty-five euro (EUR 2,187,694,125) to two billion one hundred eighty-nine million three hundred ninety-seven thousand one hundred twenty-five euro (EUR 2,189,397,125) by the issue of sixty-eight thousand one hundred twenty (68,120) new shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, by contribution in cash.

2. Amendment of the Article 8 of the Company's share capital of association in order to give it the following content

“ **Art. 8.** The Company's share capital is set at two billion one hundred eighty-nine million three hundred ninety-seven thousand one hundred twenty-five euro (EUR 2,189,397,125) represented by eighty-seven million five hundred seventy-five thousand eight hundred and eighty-five (87,575,885) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) each”.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder decides what follows:

First resolution:

It is resolved to increase the share capital by an amount of one million seven hundred and three thousand euro (EUR 1,703,000) so as to raise it from its present amount of two billion one hundred eighty-seven million six hundred ninety-four thousand one hundred twenty-five euro (EUR 2,187,694,125) to two billion one hundred eighty-nine million three hundred ninety-seven thousand one hundred twenty-five euro (EUR 2,189,397,125) by the issue of sixty-eight thousand one hundred twenty (68,120) new shares with a par value of twentyfive euro (EUR 25) each.

Second resolution:

It is decided to admit the sole shareholder Randstad Group Luxembourg S.à r.l, to the subscription of the sixty-eight thousand one hundred twenty (68,120) new shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon "Randstad Group Luxembourg S.à r.l." prenamed, represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the sixty-eight thousand one hundred twenty (68,120) new shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of one million seven hundred and three thousand euro (EUR 1,703,000), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution:

Pursuant to the above increase capital, the Sole Shareholder resolves to amend Article 8 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 8.** The Company's share capital is set at two billion one hundred eighty-nine million three hundred ninety-seven thousand one hundred twenty-five euro (EUR 2,189,397,125) represented by eighty-seven million five hundred seventy-five thousand eight hundred and eightyfive (87,575,885) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) each”.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its share premium increase, have been estimated at about two thousand seven hundred Euros (2,700.- EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le seize septembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Randstad Holding Luxembourg S.à.r.l", ayant son siège social à 5, place de la Gare, L1616 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 138.753, constituée suivant acte reçu le 16 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1463, page 70182 du 13 juin 2008, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte exécuté par Maître Joseph Elvinger en date du 30 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 498, page 23883 du 8 mars 2010.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 87,507,765 (quatre-vingt sept millions cinq cent sept mille sept cent soixante cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Augmentation du capital social pour un montant de un million sept cent trois mille euros (EUR 1,703,000), afin de le porter de son montant actuel de deux milliards cent quatre vingt sept millions six cent quatre-vingt quatorze mille cent vingt cinq euros (EUR 2,187,694,125) à deux milliards cent quatre vingt neuf millions trois cent quatre-vingt dix sept mille cent vingt cinq euros (EUR 2,189,397,125) par l'émission de soixante huit mille cent vingt (68,120) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25), par apport en numéraire;

3.- Modification de l'article 8 des statuts, pour lui donner le contenu suivant:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à deux milliards cent quatre vingt neuf millions trois cent quatre-vingt dix sept mille cent vingt cinq euros (EUR 2,189,397,125), représenté par quatre vingt sept millions cinq cent soixante quinze mille huit cent quatre vingt cinq (87,575,885) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

Première résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social pour un montant de un million sept cent trois mille euros (EUR 1,703,000), afin de le porter de son montant actuel de deux milliards cent quatre vingt sept millions six cent quatre-vingt quatorze mille cent vingt cinq euros (EUR 2,187,694,125) à deux milliards cent quatre vingt neuf millions trois cent quatre-vingt dix sept mille cent vingt cinq euros (EUR 2,189,397,125) par l'émission de soixante-huit mille cent vingt (68,120) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25), par apport en numéraire.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'admettre l'associé unique, "Randstad Group Luxembourg S.à r.l." prénommé, à la souscription des soixante-huit mille cent vingt (68,120) nouvelles parts sociales.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite "Randstad Group Luxembourg S.à r.l.", prénommé, représentée par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire à soixante-huit mille cent vingt (68,120) nouvelles parts sociales, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de un million sept cent trois mille euros (EUR 1,703,000) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à deux milliards cent quatre vingt neuf millions trois cent quatre-vingt dix sept mille cent vingt cinq euros (EUR 2,189,397,125), représenté par quatre vingt sept millions cinq cent soixante quinze mille huit cent quatre vingt cinq (87,575,885) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.»

Coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cette augmentation de prime d'émission, ont été estimés à deux mille sept cents Euros (2.700.- EUR).

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été ajournée.

Dont Acte, à la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au jour qu'en tête.

Lecture ayant été faite de ce document aux personnes présentes, elles ont signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande des personnes présentes à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 septembre 2010 Relation: LAC/2010/40975 Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Référence de publication: 2010132195/140.

(100150810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Ferlina Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 114.931.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010131986/12.

(100150516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Fidessa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 74.611.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2010.

Référence de publication: 2010131987/10.

(100150272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Wicos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 76.866.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth of September.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of WICOS S.A., a public limited liability company (société anonyme) organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 15-17, avenue Gaston Diderich, L- 1420 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 76.866 (the Company). The Company has been incorporated on June 15th, 2000 pursuant to a deed of Maître Alex WEBER, notary residing in Bascharage, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 861 of November 24th, 2000. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

The Meeting is chaired by Ms Sara GERARDI, private employee, with professional address at Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints as secretary of the Meeting Mrs Isabel DIAS, private employee, with professional address at Luxembourg (the Secretary).

The Meeting elects as scrutineer of the Meeting Mr Raymond THILL, maître en droit, with professional address at Luxembourg (the Scrutineer).

(The chairman, the secretary and the scrutineer are collectively referred to as the Bureau).

The Bureau having thus been constituted, the chairman declares that:

I. the Sole Shareholders represented and the number of shares he holds are shown on an attendance list. Such list and proxy, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes;

II. as appears from the attendance list, the one thousand (1,000) shares representing the entire share capital of the Company are represented at the present Meeting so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the participants have been beforehand informed;

III. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Decision to dissolve the Company;
2. Appointment of Mr Simon BAKER as liquidator;
3. Determination of the powers of the liquidator;
4. Appointment of an auditor-examiner;
5. To grant discharge to the board of directors and the auditor of the Company.

IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to dissolve and to voluntary put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr Simon BAKER, born in Elgin (United Kingdom) on December 26th, 1955 and residing at 25, rue des Hêtres, L-7303 Steinsel, as liquidator (the Liquidator) in relation to the voluntary liquidation of the Company.

The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets under his sole signature for the performance of his duties.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to confer to the Liquidator the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg act dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Sole Shareholder. The Liquidator may, under his sole responsibility, delegate some of his powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Sole Shareholder, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Cardinal Nominees Limited, a company incorporated pursuant to the Laws of the British Virgin Islands, with registered office at 9, Columbus Center, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the Companies Register of the British Virgin Islands under number 1446432, as auditor-examiner, in relation to the voluntary liquidation of the Company.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to grant discharge to (i) all the directors of the Company and (ii) the auditor of the Company for the exercise of their respective mandates.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the members of the Bureau, the members of the Bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le vingt-quatre septembre.

Par devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de WICOS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 15- 17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.866 (la Société). La Société a été constituée le 15 juin 2000 suivant un acte de Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 861 du 24 novembre 2000. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

L'Assemblée est présidée par Mademoiselle Sara GERARDI, employée privée, dont l'adresse professionnelle se trouve à Luxembourg (le Président),

Le Président nomme comme secrétaire de l'Assemblée Madame Isabel DIAS, employée privée, dont l'adresse professionnelle se trouve à Luxembourg (le Secrétaire),

L'Assemblée élit comme scrutateur de l'Assemblée Monsieur Raymond THILL, maître en droit, dont l'adresse professionnelle se trouve à Luxembourg (le Scrutateur).

(Le président, le secrétaire et le scrutateur sont collectivement appelés le Bureau).

Le Bureau ayant ainsi été constitué, Madame le Président déclare que:

I. l'Actionnaire Unique représenté ainsi que le nombre de ses actions qu'ils détient apparaissent sur une liste de présence. Ladite liste de présence et la procuration, signées «ne varietur» par la personne comparante et le notaire instrumentant, est attachée aux présentes minutes;

II. ainsi qu'il ressort de la liste de présence, les mille (1.000) actions, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées à la présente Assemblée de telle sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour desquels les participants ont été préalablement informés;

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Décision de dissoudre la Société;
2. Nomination de Monsieur Simon BAKER comme liquidateur;

3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
4. Nomination d'un commissaire-vérificateur;
5. Décharge à accorder au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la Société.

IV. L'Actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L' Actionnaire unique a décidé de dissoudre et de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de nommer Monsieur Simon BAKER, né à Elgin (Grande Bretagne) le 26 décembre 1955 et demeurant au 25, rue des Hêtres, L-7303 Steinsel, comme liquidateur (le Liquidateur) dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société.

Le Liquidateur est autorisé à accomplir tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation des actifs de la Société sous sa seule signature pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable de l'Actionnaire Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'Actionnaire Unique conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de nommer Cardinal Nominees Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social au 9, Columbus Center, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et inscrite auprès du Registre de Commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1446432, comme commissaire- vérificateur dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société.

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé d'accorder la décharge (i) à tous les administrateurs de la Société et (ii) au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leur mandat respectif.

Frais

Les dépenses, frais et rémunérations et charges, quelle qu'en soit la forme, qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille deux cents euros (EUR 1.200).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux membres du Bureau, les membres du Bureau ont signé le présent acte authentique avec le notaire.

Signé: S. Gerardi, I. Dias, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 septembre 2010. LAC/2010/42484. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2010.

Référence de publication: 2010132258/140.

(100150951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.009,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.103.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Référence de publication: 2010131996/11.

(100150714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.009,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.154.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Référence de publication: 2010131998/11.

(100150716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.009,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.154.

In the year two thousand and ten, on the third day of August, before Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, who will be the depositary of the present deed,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of FR Barra 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.154 (the Company). The Company has been incorporated on May 7, 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on July 8, 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1402 at page 67264 (the Articles). The Articles have not been modified since then.

THERE APPEARED:

Barra Holdings LP, a limited partnership incorporated and organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at the offices of Walkers Corporate Service Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the registrar of exempted limited partnership of the Cayman Islands under number WK-40504 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Jérôme Mullmaier, lawyer, with professional address at rue Edward Steichen 18-20, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of nine United States dollars (USD 9.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to twenty thousand and nine United States Dollars (USD 20,009.-) by way of the issuance of one (1.-) Class A Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class B Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class C Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class D Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class E Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class F Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class G

Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class H Share (as defined in the articles of association of the Company) and one (1.-) Class I Share (as defined in the articles of association of the Company), having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each;

2. Subscription and payment of the newly issued shares as specified under item 1. above by a contribution in cash;

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital specified under item 1. above;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed for and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

5. Miscellaneous.

III. The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Sole Shareholder considers itself as duly convened and declares to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance and consequently waives all the rights and formalities it is entitled to for the convening of the Meeting.

IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of nine United States dollars (USD 9.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to twenty thousand and nine United States Dollars (USD 20,009.-) by way of the issuance of one (1.-) Class A Share, one (1.-) Class B Share, one (1.-) Class C Share, one (1.-) Class D Share, one (1.-) Class E Share, one (1.-) Class F Share, one (1.-) Class G Share, one (1.-) Class H Share and one (1.-) Class I Share, having a par value of United States Dollars (USD 1.-) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to one (1.-) Class A Share, one (1.-) Class B Share, one (1.-) Class C Share, one (1.-) Class D Share, one (1.-) Class E Share, one (1.-) Class F Share, one (1.-) Class G Share, one (1.-) Class H Share and one (1.-) Class I Share, having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of five hundred thousand United States Dollars (USD 500,000.-), it being understood that such contribution in cash shall be allocated as follows:

(i) nine United States dollars (USD 9.-) is allocated to the share capital account of the Company; and

(ii) four hundred and ninety-nine thousand and nine hundred and ninetyone United States dollars (USD 499,991.-) is allocated to the share premium reserve account of the Company.

The amount of five hundred thousand United States Dollars (USD 500,000.-) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital of the Company is set at twenty thousand and nine United States dollars (USD 20,009.-) represented by:

- nineteen thousand and nine hundred and ninety-one (19,991.-) ordinary shares (in case of plurality, the Class of Ordinary Shares and individually, a Class of Ordinary Share),

- two (2.-) class A shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share),

- two (2.-) class B shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share),

- two (2.-) class C shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share),

- two (2.-) class D shares (in case of plurality, the Class D Shares and individually, a Class D Share),

- two (2.-) class E shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share),

- two (2.-) class F shares (in case of plurality, the Class F Shares and individually, a Class F Share),

- two (2.-) class G shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share),

- two (2.-) class H shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share), and

- two (2.-) class I shares (in case of plurality, the Class I Shares and individually, a Class I Share),

in registered form, having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each, all of which are fully paid up.”

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, each acting individually, to proceed for and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 2,500.-.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le troisième jour du mois d'août, par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de FR Barra 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.154 (la Société). La Société a été constituée le 7 mai 2010, suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié le 8 juillet 2010 Mé-morial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1402, page 67264. (les Statuts). Les Statuts n'ont pas été modifiés depuis.

A COMPARU:

Barra Holdings LP, une société en commandite (limited partnership) constituée et organisée selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social aux bureaux de Walkers Corporate Service Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, les îles Caïmans, immatriculée au registre des sociétés en commandite soumises au régime fiscal d'exemption (registrar of exempted limited partnership) des îles Caïmans sous le numéro WK-40504 (l'Associé Unique),

ici représentée par Jérôme Mullmaier, avocat, de résidence professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de neuf dollars américains (USD 9) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) par l'émission d'une (1) Part Sociale de Classe A (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe B (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe C (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe D (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe E (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe F (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe G (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe H (tel que défini dans les statuts de la Société) et une (1) Part Sociale de Classe I (tel que défini dans les statuts de la Société, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune;

2. Souscription à et libération des parts sociales nouvellement émises comme indiqué au point 1. ci-dessus par un apport en numéraire;

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts afin de refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

5. Divers.

III. L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à la présente Assemblée, l'Associé Unique se considère lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance et par conséquent, renonce à tous les droits et formalités de convocation dont il bénéficie.

IV. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf dollars américains (USD 9) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) par l'émission d'une (1) Part Sociale de Classe A, une (1) Part Sociale de Classe B, une (1) Part Sociale de Classe C, une (1) Part Sociale de Classe D, une (1) Part Sociale de Classe E, une (1) Part Sociale de Classe F, une (1) Part Sociale de Classe G, une (1) Part Sociale de Classe H et une (1) Part Sociale de Classe I, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

Ces faits exposés, l'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (1) Part Sociale de Classe A, une (1) Part Sociale de Classe B, une (1) Part Sociale de Classe C, une (1) Part Sociale de Classe D, une (1) Part Sociale de Classe E, une (1) Part Sociale de Classe F, une (1) Part Sociale de Classe G, une (1) Part Sociale de Classe H et une (1) Part Sociale de Classe I, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cinq cent mille dollars américains (USD 500.000), étant entendu que cet apport en numéraire sera affecté comme suit:

- (i) neuf dollars américains (USD 9) sont affectés au compte de capital social de la Société; et
- (ii) quatre cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze dollars américains (USD 499.991) sont affectés au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Le montant de cinq cent mille dollars américains (USD 500.000) est à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, paragraphe premier, des Statuts, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) représenté par:

- dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze (19.991) parts sociales ordinaires (en cas de pluralité, la Classe de Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Classe de Part Sociale Ordinaire),
- deux (2) parts sociales de classe A (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe A),
- deux (2) parts sociales de classe B (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe B et individuellement, une Part Sociale de Classe B),
- deux (2) parts sociales de classe C (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe C et individuellement, une Part Sociale de Classe C),
- deux (2) parts sociales de classe D (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe D et individuellement, une Part Sociale de Classe D),
- deux (2) parts sociales de classe E (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe E et individuellement, une Part Sociale de Classe E),
- deux (2) parts sociales de classe F (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe F et individuellement, une Part Sociale de Classe F),
- deux (2) parts sociales de classe G (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe G et individuellement, une Part Sociale de Classe G),
- deux (2) parts sociales de classe H (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe H et individuellement, une Part Sociale de Classe H), et
- deux (2) parts sociales de classe I (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe I et individuellement, une Part Sociale de Classe I),

sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes entièrement libérées."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est estimé à environ EUR 2.500.-.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite à la partie comparante, elle a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: J. MULLMAIER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 août 2010. Relation: LAC/2010/35013. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

-POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Référence de publication: 2010131997/215.

(100150603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.009,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.106.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

*

Référence de publication: 2010132000/11.

(100150717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.009,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.108.

In the year two thousand and ten, on the third day of August, before Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, who will be the depositary of the present deed,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of FR Barra 5 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.108 (the Company). The Company has been incorporated on May 7, 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on July 2, 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1364 at page 65443 (the Articles). The Articles have not been modified since then.

THERE APPEARED:

Barra Holdings LP, a limited partnership incorporated and organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at the offices of Walkers Corporate Service Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the registrar of exempted limited partnership of the Cayman Islands under number WK-40504(the Sole Shareholder),

hereby represented by Jérôme Mullmaier, lawyer, with professional address at rue Edward Steichen 18-20, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of nine United States dollars (USD 9.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to twenty thousand and nine United States Dollars (USD 20,009.-) by way of the issuance of one (1.-) Class A Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class B Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class C Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class D Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class E Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class F Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class G Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class H Share (as defined in the articles of association of the Company) and one (1.-) Class I Share (as defined in the articles of association of the Company), having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each;

2. Subscription and payment of the newly issued shares as specified under item 1. above by a contribution in cash;

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital specified under item 1. above;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed for and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

5. Miscellaneous.

III. The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Sole Shareholder considers itself as duly convened and declares to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance and consequently waives all the rights and formalities it is entitled to for the convening of the Meeting.

IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of nine United States dollars (USD 9.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to twenty thousand and nine United States Dollars (USD 20,009.-) by way of the issuance of one (1.-) Class A Share, one (1.-) Class B Share, one (1.-) Class C Share, one (1.-) Class D Share, one (1.-) Class E Share, one (1.-) Class F Share, one (1.-) Class G Share, one (1.-) Class H Share and one (1.-) Class I Share, having a par value of United States Dollars (USD 1.-) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to one (1.-) Class A Share, one (1.-) Class B Share, one (1.-) Class C Share, one (1.-) Class D Share, one (1.-) Class E Share, one (1.-) Class F Share, one (1.-) Class G Share, one (1.-) Class H Share and one (1.-) Class I Share, having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of five hundred thousand United States Dollars (USD 500,000.-), it being understood that such contribution in cash shall be allocated as follows:

(i) nine United States dollars (USD 9.-) is allocated to the share capital account of the Company; and

(ii) four hundred and ninety-nine thousand and nine hundred and ninetyone United States dollars (USD 499,991.-) is allocated to the share premium reserve account of the Company.

The amount of five hundred thousand United States Dollars (USD 500,000.-) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital of the Company is set at twenty thousand and nine United States dollars (USD 20,009.-) represented by:

- nineteen thousand and nine hundred and ninety-one (19,991.-) ordinary shares (in case of plurality, the Class of Ordinary Shares and individually, a Class of Ordinary Share),
 - two (2.-) class A shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share),
 - two (2.-) class B shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share),
 - two (2.-) class C shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share),
 - two (2.-) class D shares (in case of plurality, the Class D Shares and individually, a Class D Share),
 - two (2.-) class E shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share),
 - two (2.-) class F shares (in case of plurality, the Class F Shares and individually, a Class F Share),
 - two (2.-) class G shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share),
 - two (2.-) class H shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share), and
 - two (2.-) class I shares (in case of plurality, the Class I Shares and individually, a Class I Share),
- in registered form, having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each, all of which are fully paid up.”

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, each acting individually, to proceed for and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 2,500.-.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le troisième jour du mois d'août, par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de FR Barra 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.108 (la Société). La Société a été constituée le 7 mai 2010, suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié 2 juillet 2010 Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1364, page 65443. (les Statuts). Les Statuts n'ont pas été modifiés depuis.

A COMPARU:

Barra Holdings LP, une société en commandite (limited partnership) constituée et organisée selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social aux bureaux de Walkers Corporate Service Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, les îles Caïmans, immatriculée au registre des sociétés en commandite soumises au régime fiscal d'exemption (registrar of exempted limited partnership) des îles Caïmans sous le numéro WK-40504 (l'Associé Unique),

ici représentée par Jérôme Mullmaier, avocat, de résidence professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de neuf dollars américains (USD 9) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) à vingt mille neuf dollars

américains (USD 20.009) par l'émission d'une (1) Part Sociale de Classe A (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe B (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe C (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe D (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe E (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe F (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe G (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe H (tel que défini dans les statuts de la Société) et une (1) Part Sociale de Classe I (tel que défini dans les statuts de la Société, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune;

2. Souscription à et libération des parts sociales nouvellement émises comme indiqué au point 1. ci-dessus par un apport en numéraire;

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts afin de refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

5. Divers.

III. L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à la présente Assemblée, l'Associé Unique se considère lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance et par conséquent, renonce à tous les droits et formalités de convocation dont il bénéficie.

IV. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf dollars américains (USD 9) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) par l'émission d'une (1) Part Sociale de Classe A, une (1) Part Sociale de Classe B, une (1) Part Sociale de Classe C, une (1) Part Sociale de Classe D, une (1) Part Sociale de Classe E, une (1) Part Sociale de Classe F, une (1) Part Sociale de Classe G, une (1) Part Sociale de Classe H et une (1) Part Sociale de Classe I, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

Ces faits exposés, l'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (1) Part Sociale de Classe A, une (1) Part Sociale de Classe B, une (1) Part Sociale de Classe C, une (1) Part Sociale de Classe D, une (1) Part Sociale de Classe E, une (1) Part Sociale de Classe F, une (1) Part Sociale de Classe G, une (1) Part Sociale de Classe H et une (1) Part Sociale de Classe I, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cinq cent mille dollars américains (USD 500.000), étant entendu que cet apport en numéraire sera affecté comme suit:

(i) neuf dollars américains (USD 9) sont affectés au compte de capital social de la Société; et

(ii) quatre cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze dollars américains (USD 499.991) sont affectés au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Le montant de cinq cent mille dollars américains (USD 500.000) est à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, paragraphe premier, des Statuts, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) représenté par:

- dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze (19.991) parts sociales ordinaires (en cas de pluralité, la Classe de Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Classe de Part Sociale Ordinaire),

- deux (2) parts sociales de classe A (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe A),

- deux (2) parts sociales de classe B (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe B et individuellement, une Part Sociale de Classe B),

- deux (2) parts sociales de classe C (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe C et individuellement, une Part Sociale de Classe C),

- deux (2) parts sociales de classe D (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe D et individuellement, une Part Sociale de Classe D),

- deux (2) parts sociales de classe E (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe E et individuellement, une Part Sociale de Classe E),
 - deux (2) parts sociales de classe F (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe F et individuellement, une Part Sociale de Classe F),
 - deux (2) parts sociales de classe G (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe G et individuellement, une Part Sociale de Classe G),
 - deux (2) parts sociales de classe H (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe H et individuellement, une Part Sociale de Classe H), et
 - deux (2) parts sociales de classe I (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe I et individuellement, une Part Sociale de Classe I),
- sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes entièrement libérées."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est estimé à environ EUR 2.500.-.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite à la partie comparante, elle a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: J. MULLMAIER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 août 2010. Relation: LAC/2010/35016. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Référence de publication: 2010132001/214.

(100150613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Bibi's S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4361 Esch-sur-Alzette, 14, avenue du Rock'n Roll.

R.C.S. Luxembourg B 155.769.

— STATUTS

L'an deux mille dix, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

a comparu:

Madame Bianka PETROV, agent de voyage, célibataire, née à Luxembourg, le 27 février 1985 (1985 02 27 163) demeurant à L-3327 Crauthem, 49A, rue de Hellange.

Laquelle personne comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée luxembourgeoise qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le commerce d'accessoires, de cadeaux, gadgets et articles de mode.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de «BIBI'S S. à r. l.».

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune d'Esch-sur-Alzette. Il pourra être déplacé dans la même commune par simple décision de la gérance de la société.

Il peut être transféré en dehors de cette commune en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune.

Toutes les cent (100) parts sociales ont été entièrement souscrites par Bianka PETROV, préqualifié(e), et ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le surplus, il est renvoyé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Titre III. - Administration et Gérance

Art. 9. La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci. Les dispositions des articles 200-1 et 200-2 de la loi sur les sociétés commerciales sont alors applicables.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Du bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les dispositions légales s'appliqueront.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui même pour se terminer le 31 décembre 2010.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à mille euros (1.000,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la société est établi à L-4361 Esch-sur-Alzette, 14, avenue du Rock'n Roll.

2.- Est nommé(e) gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Bianka PETROV.

Vis-à-vis des tiers, le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa seule signature.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, fait et passé à Remich, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant, la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. PETROV, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 28 septembre 2010. Relation: REM/2010/1275. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 1^{er} octobre 2010.

P. SERRES.

Référence de publication: 2010132402/99.

(100150380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.009,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.108.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Référence de publication: 2010132002/11.

(100150719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.009,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.118.

In the year two thousand and ten, on the third day of August, before Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, who will be the depositary of the present deed,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of FR Barra 6 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.118 (the Company). The Company

has been incorporated on May 7, 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on July 2, 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1365 at page 65491 (the Articles). The Articles have not been modified since then.

THERE APPEARED:

Barra Holdings LP, a limited partnership incorporated and organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at the offices of Walkers Corporate Service Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the registrar of exempted limited partnership of the Cayman Islands under number WK-40504 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Jérôme Mullmaier, lawyer, with professional address at rue Edward Steichen 18-20, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of nine United States dollars (USD 9.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to twenty thousand and nine United States Dollars (USD 20,009.-) by way of the issuance of one (1.-) Class A Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class B Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class C Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class D Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class E Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class F Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class G Share (as defined in the articles of association of the Company) and one (1.-) Class I Share (as defined in the articles of association of the Company), having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each;

2. Subscription and payment of the newly issued shares as specified under item 1. above by a contribution in cash;

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital specified under item 1. above;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed for and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

5. Miscellaneous.

III. The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Sole Shareholder considers itself as duly convened and declares to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance and consequently waives all the rights and formalities it is entitled to for the convening of the Meeting.

IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of nine United States dollars (USD 9.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to twenty thousand and nine United States Dollars (USD 20,009.-) by way of the issuance of one (1.-) Class A Share, one (1.-) Class B Share, one (1.-) Class C Share, one (1.-) Class D Share, one (1.-) Class E Share, one (1.-) Class F Share, one (1.-) Class G Share, one (1.-) Class H Share and one (1.-) Class I Share, having a par value of United States Dollars (USD 1.-) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to one (1.-) Class A Share, one (1.-) Class B Share, one (1.-) Class C Share, one (1.-) Class D Share, one (1.-) Class E Share, one (1.-) Class F Share, one (1.-) Class G Share, one (1.-) Class H Share and one (1.-) Class I Share, having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of five hundred thousand United States Dollars (USD 500,000.-), it being understood that such contribution in cash shall be allocated as follows:

(i) nine United States dollars (USD 9.-) is allocated to the share capital account of the Company; and

(ii) four hundred and ninety-nine thousand and nine hundred and ninetyone United States dollars (USD 499,991.-) is allocated to the share premium reserve account of the Company.

The amount of five hundred thousand United States Dollars (USD 500,000.-) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital of the Company is set at twenty thousand and nine United States dollars (USD 20,009.-) represented by:

- nineteen thousand and nine hundred and ninety-one (19,991.-) ordinary shares (in case of plurality, the Class of Ordinary Shares and individually, a Class of Ordinary Share),
 - two (2.-) class A shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share),
 - two (2.-) class B shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share),
 - two (2.-) class C shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share),
 - two (2.-) class D shares (in case of plurality, the Class D Shares and individually, a Class D Share),
 - two (2.-) class E shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share),
 - two (2.-) class F shares (in case of plurality, the Class F Shares and individually, a Class F Share),
 - two (2.-) class G shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share),
 - two (2.-) class H shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share), and
 - two (2.-) class I shares (in case of plurality, the Class I Shares and individually, a Class I Share),
- in registered form, having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each, all of which are fully paid up.”

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, each acting individually, to proceed for and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 2,500.-.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le troisième jour du mois d'août, par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, remplaçant de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de FR Barra 6 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.118 (la Société). La Société a été constituée le 7 mai 2010, suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié le 2 juillet 2010 Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1365, page 65491. (les Statuts). Les Statuts n'ont pas été modifiés depuis.

A COMPARU:

Barra Holdings LP, une société en commandite (limited partnership) constituée et organisée selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social aux bureaux de Walkers Corporate Service Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, les îles Caïmans, immatriculée au registre des sociétés en commandite soumises au régime fiscal d'exemption (registrar of exempted limited partnership) des îles Caïmans sous le numéro WK-40504 (l'Associé Unique),

ici représentée par Jérôme Mullmaier, avocat, de résidence professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de neuf dollars américains (USD 9) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) par l'émission d'une (1) Part Sociale de Classe A (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe B (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe C (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe D (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe E (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe F (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe G (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe H (tel que défini dans les statuts de la Société) et une (1) Part Sociale de Classe I (tel que défini dans les statuts de la Société, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune;

2. Souscription à et libération des parts sociales nouvellement émises comme indiqué au point 1. ci-dessus par un apport en numéraire;

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts afin de refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

5. Divers.

III. L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à la présente Assemblée, l'Associé Unique se considère lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance et par conséquent, renonce à tous les droits et formalités de convocation dont il bénéficie.

IV. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf dollars américains (USD 9) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) par l'émission d'une (1) Part Sociale de Classe A, une (1) Part Sociale de Classe B, une (1) Part Sociale de Classe C, une (1) Part Sociale de Classe D, une (1) Part Sociale de Classe E, une (1) Part Sociale de Classe F, une (1) Part Sociale de Classe G, une (1) Part Sociale de Classe H et une (1) Part Sociale de Classe I, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

Ces faits exposés, l'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (1) Part Sociale de Classe A, une (1) Part Sociale de Classe B, une (1) Part Sociale de Classe C, une (1) Part Sociale de Classe D, une (1) Part Sociale de Classe E, une (1) Part Sociale de Classe F, une (1) Part Sociale de Classe G, une (1) Part Sociale de Classe H et une (1) Part Sociale de Classe I, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cinq cent mille dollars américains (USD 500.000), étant entendu que cet apport en numéraire sera affecté comme suit:

(i) neuf dollars américains (USD 9) sont affectés au compte de capital social de la Société; et

(ii) quatre cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze dollars américains (USD 499.991) sont affectés au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Le montant de cinq cent mille dollars américains (USD 500.000) est à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, paragraphe premier, des Statuts, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) représenté par:

- dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze (19.991) parts sociales ordinaires (en cas de pluralité, la Classe de Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Classe de Part Sociale Ordinaire),

- deux (2) parts sociales de classe A (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe A),
 - deux (2) parts sociales de classe B (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe B et individuellement, une Part Sociale de Classe B),
 - deux (2) parts sociales de classe C (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe C et individuellement, une Part Sociale de Classe C),
 - deux (2) parts sociales de classe D (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe D et individuellement, une Part Sociale de Classe D),
 - deux (2) parts sociales de classe E (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe E et individuellement, une Part Sociale de Classe E),
 - deux (2) parts sociales de classe F (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe F et individuellement, une Part Sociale de Classe F),
 - deux (2) parts sociales de classe G (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe G et individuellement, une Part Sociale de Classe G),
 - deux (2) parts sociales de classe H (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe H et individuellement, une Part Sociale de Classe H), et
 - deux (2) parts sociales de classe I (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe I et individuellement, une Part Sociale de Classe I),
- sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes entièrement libérées."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est estimé à environ EUR 2.500.-.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite à la partie comparante, elle a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: J. MULLMAIER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 août 2010. Relation: LAC/2010/35017. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Référence de publication: 2010132003/215.

(100150618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.009,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.118.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Référence de publication: 2010132004/11.

(100150723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.009,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.122.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Référence de publication: 2010132006/11.

(100150724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

OAI Private Equity Fund SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 144.785.

AUFLÖSUNG

Es erhellt aus einer Urkunde betreffend den Abschluss der Liquidation mit Datum vom 24. September 2010 von Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg einregistriert in Luxemburg A.C., den 29. September 2010, LAC/2010/42482, dass die Investmentgesellschaft mit variablem Kapital OAI Private Equity Fund SCAV (en Liquidation), mit Sitz in L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, mit Amtssitz in Luxemburg am 12. Februar 2009, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 445 vom 2. März 2009, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten ist. Die Statuten der Gesellschaft wurden letztmals abgeändert durch Urkunde des unterzeichneten Notars vom 20. September 2010, noch nicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, eingetragen.

Der Bericht des Liquidators und der Bericht des Réviseur d'Entreprises wurden angenommen und die Gesellschaft hat aufgehört zu existieren.

Alle Bücher, Register und Dokumente, die die Gesellschaft betreffen werden für eine Dauer von mindestens fünf (5) Jahren am Gesellschaftssitz der „Oppenheim Asset Management Services S. à r.l.“ aufbewahrt werden.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 Oktober 2010.

Référence de publication: 2010132721/22.

(100151347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2010.

FR Barra 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.009,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.125.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Référence de publication: 2010132008/11.

(100150727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.009,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.156.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Référence de publication: 2010132010/11.

(100150728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Delta Securities International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 60.848.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 septembre 2010

Sont nommés administrateurs, leurs mandats leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

- Monsieur Thierry FLEMING, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le mandat de Monsieur John SEIL en tant qu'administrateur n'est pas renouvelé.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Pour extrait conforme

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 septembre 2010

Est nommé Président du conseil d'administration, Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Son mandat prendra donc fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014.

Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010133272/32.

(100151914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2010.

General Wholesale Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 72, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 15.488.

Im Jahre zweitausend und zehn, am ersten September.

Vor Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitze in Luxemburg.

Traten zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der Gesellschaft GENERAL WHOLESAL FINANCE S.A. mit Sitz in L-1145 Luxemburg, 180, rue des Aubépines. Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß notarieller Urkunde veröffentlicht im Mémorial Recueil des Sociétés et Associations Nummer 259 des Jahres 1977.

Den Vorsitz der Versammlung führt Frau Solange WOLTERSCHIERES, Privatbeamtin, beruflich ansässig in Luxemburg.

Zur Schriftführerin wird bestimmt Frau Lucie RIBEIRO, Privatbeamtin, beruflich ansässig in Luxemburg.

Die Versammlung wählt zur Stimmzählern Frau Annick BRAQUET, Privatbeamtin, beruflich ansässig in Luxemburg

Sodann stellt die Vorsitzende gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern Folgendes fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste wurde von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie von der Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem Notar unterzeichnet. Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden ebenfalls gegenwärtiger Urkunde ne varietur paraphiert, beigegeben und mitformalisiert.

II.- Sämtliche fünfundzwanzigtausend (25.000) Aktien der Gesellschaft sind durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten, demnach ist die Versammlung ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt worden war.

III.- Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

1. Umänderung der Gesellschaftsform mit Wirkung zum 27. September 2010 so dass die Gesellschaft nicht mehr dem Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften unterliegt, jedoch die Form einer Aktiengesellschaft gemeinschaftlichen Rechts annimmt und dementsprechende Umänderung von Artikel 2) der Satzung wie folgt:

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Durchführung sämtlicher Geschäfte, welche direkt oder indirekt mit dem Erwerb, der Verwaltung, der Kontrolle und der Verwertung von Beteiligungen an allen in- oder ausländischen Unternehmen zusammenhängen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonst jedweder Art, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonst jedweder Art veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete, oder dieselben ergänzenden, Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft darf außerdem alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf die vorbenannten Geschäfte beziehen oder deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern.“

2.- Änderung des Geschäftsjahres vom 31. Dezember auf den 30. September und für das erste Mal in 2010.

3.- Komplette Neufassung der Satzung mit Wirkung zum 27. September 2010.

4. Herabsetzung der Zahl der Verwaltungsratsmitglieder von vier auf einen; Bestätigung von Herrn Gerry OSCH, 49, Boulevard Royal, L-2449 Luxemburg in seiner Funktion als fortan einziges Verwaltungsratsmitglied für eine Amtszeit von sechs Jahren.

5.- Verlegung des Gesellschaftssitzes nach: 72, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

Nach Beratung traf die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss:

Die Generalversammlung beschließt die Gesellschaftsform der Gesellschaft mit Wirkung zum 27. September 2010 umzuändern so dass sie nicht mehr dem Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften unterliegt, jedoch die Form einer Aktiengesellschaft gemeinschaftlichen Rechts annimmt und dementsprechend Artikel 2) der Satzung abzuändern um ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Durchführung sämtlicher Geschäfte, welche direkt oder indirekt mit dem Erwerb, der Verwaltung, der Kontrolle und der Verwertung von Beteiligungen an allen in- oder ausländischen Unternehmen zusammenhängen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonst jedweder Art, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonst jedweder Art veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete, oder dieselben ergänzenden, Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft darf außerdem alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf die vorbenannten Geschäfte beziehen oder deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern.“

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschließt das Geschäftsjahr der Gesellschaft zu ändern sodass es nunmehr am 1. Oktober beginnt und am 30. September des darauffolgenden Jahres endet.

Außerdem beschließt die Versammlung dass das Geschäftsjahr welches am 1. Januar 2010 begonnen hat ausnahmsweise am 30. September 2010 enden wird, und dass die späteren Geschäftsjahre am 1. Oktober beginnen und am 30. September des darauffolgenden Jahres enden.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die komplette Neufassung der Satzung mit Wirkung zum 27. September 2010, um ihr fortan folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 1. Unter der Bezeichnung GENERAL WHOLESAL FINANCE S.A. wird hiermit eine Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft gegründet.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederher-

tellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Durchführung sämtlicher Geschäfte, welche direkt oder indirekt mit dem Erwerb, der Verwaltung, der Kontrolle und der Verwertung von Beteiligungen an allen in- oder ausländischen Unternehmen zusammenhängen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonst jedweder Art, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonst jedweder Art veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete, oder dieselben ergänzenden, Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft darf außerdem alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf die vorbenannten Geschäfte beziehen oder deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern.

Art. 3. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt EINE MILLION DREI HUNDERT TAUSEND EURO (EUR 1.300.000,-) eingeteilt in FÜNFUNDZWANZIG TAUSEND (25.000) voll eingezahlte Aktien zu je ZWEIUNDFÜNFZIG EURO (EUR 52,-).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, je nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

Art. 4. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, deren Mitglieder nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Die Gesellschaft, die bei der Gründung nur einen Aktionär hat oder wo die Hauptversammlung später feststellt, dass nur noch ein Aktionär alle Aktien hält, kann durch einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied verwaltet werden.

Die Amtszeit der Verwaltungsratsmitglieder darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig. Sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden.

Scheidet ein durch die Generalversammlung der Aktionäre ernanntes Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die auf gleiche Art ernannten verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 5. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Wenn die Gesellschaft einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied hat, so hat auch dieses Mitglied allein die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern.

Der Verwaltungsrat muss aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen; in dessen Abwesenheit muss der Vorsitz einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Vertretung durch einentsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder Fernkopierer erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates können einstimmig durch Zirkularbeschluss gefasst werden. Die Zustimmung muss schriftlich erfolgen und wird dem Protokoll der Verwaltungsratsitzung beigefügt.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden. Gemäß Artikel 60 des abgeänderten Gesellschaftsgesetzes vom 10. August 1915 kann der Verwaltungsrat seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen, die einzeln oder gemeinschaftlich handeln können und nicht Aktionäre zu sein brauchen. Der Verwaltungsrat beschließt ihre Ernennung, ihre Abberufung und ihre Befugnisse.

Bei der Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne seiner Mitglieder verpflichtet sich der Verwaltungsrat, der jährlichen Hauptversammlung Bericht zu erstatten über alle Gehälter, Dienstbezüge und sonstige, dem Befugten zugestandene Vorteile.

Die Gesellschaft kann auch spezielle Mandate durch beglaubigte oder Privatvollmacht übertragen.

Die Gesellschaft wird durch die gemeinschaftliche Unterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.

Wenn die Gesellschaft einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied hat, so ist dieses Mitglied alleine zeichnungsbe-rechtigt.

Art. 6. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig, sie können beliebig abberufen werden.

Art. 7. Das Geschäftsjahr läuft vom 01. Oktober bis zum 30. September des darauffolgenden Jahres.

Art. 8. Die jährliche Hauptversammlung findet statt am 20. des Monats Januar um 10 Uhr in Luxemburg, am Gesell-schaftssitz oder an einem andern, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein Sonn- oder Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauf folgenden Werktag statt.

Art. 9. Die Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von diesem Er-fordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimm-recht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 10. Die Hauptversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden und alle diesbezüglichen Beschlüsse zu genehmigen.

Sie befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, vorbehaltlich der Genehmigung des Kommissars und gemäß den gesetzlichen Bes-timmungen, Vorschussdividenden auszuzahlen.

Art. 11. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich der Änderungs-gesetze finden ihre Anwendung überall dort, wo die vorliegende Satzung keine abweichende Bestimmung vor-sieht.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder von vier (4) auf einen (1) herabzusetzen.

Die Generalversammlung bestätigt Herrn Gerry OSCH, 49, Boulevard Royal, L-2449 Luxemburg in seiner Funktion als fortan einziges Verwaltungsratsmitglied für eine Amtszeit von sechs Jahren.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Sitz der Gesellschaft nach 72, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg zu verlegen.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Generalversammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit dem Sammlungsvorstand und dem beurkundenden Notar die Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. WOLTER-SCHIERES, L. RIBEIRO, A. BRAQUET und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 septembre 2010. Relation: LAC/2010/39554 Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 4. Oktober 2010.

Référence de publication: 2010132011/176.

(100150901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Goodman APP Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 105.919.

Société constituée en date du 17 décembre 2004, selon acte dressé par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg) enregistré à Grevenmacher, le 31 décembre 2004, vol. 530, fol. 28, case 6, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 522 du 1^{er} juin 2005.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman APP Holdings (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010132015/16.

(100150297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

German Hotel Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.790.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2010.

Référence de publication: 2010132012/10.

(100150530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

German Hotel Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.788.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2010.

Référence de publication: 2010132013/10.

(100150531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Four and Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.509.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2010

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission de deux administrateurs, à savoir:

- Madame Claudine BOULAIN, administrateur, née le 2 juin 1971 à MOYEUVRE-GRANDE (France), domiciliée professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

- EDIFAC S.A., société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculé au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 72257

L'Assemblée Générale constate le dépôt auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de la démission de Madame Sandrine ANTONELLI avec effet au 31 août 2010.

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission du commissaire aux comptes TRUSTAUDIT Sàrl, avec siège social sis au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125.

L'Assemblée Générale décide de nommer quatre administrateurs, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

- Maître Marc THEISEN, administrateur, né le 5 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Mademoiselle Michèle SCHMIT, administrateur, née le 23 mai 1979 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Monsieur Xavier Genoud, administrateur, né le 03 mai 1977 à Besançon (France), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes, la société ZIMMER & PARTNERS Sàrl avec siège social sis au 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 151.507.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2010132614/34.

(100151702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2010.

Goodman APP 1&2 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 105.447.

Société constituée en date du 17 décembre 2004, selon acte dressé par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg) enregistré à Grevenmacher, le 31 décembre 2004, vol. 530, fol. 28, case 7, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 420 du 6 mai 2005.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman APP 1&2 (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010132016/16.

(100150294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Ventures International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 49.720.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 28 septembre 2010.

Résolution:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2012 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Thomas Dewe, employé privé, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;
Eric Scussel, employé privé, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;
Marco Gostoli, employé privé, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

Montbrun Révision S.à r.l., 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010132831/22.

(100151485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2010.

Calucem Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.003,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 155.073.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth day of September,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Argus Capital Partners II A L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Jersey, having its registered office at Kleinwort Benson House, West Centre, PO Box 76, St Hélier, Jersey, JE4 8PQ, registered under the Limited Partnership (Jersey) Law 1994 under number LP695,

here represented by Armony Allamanno, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

2. Argus Capital Partners II (Sub-Fund) L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Jersey, having its registered office at Kleinwort Benson House, West Centre, PO Box 76, St Hélier, Jersey, JE4 8PQ, registered under the Limited Partnership (Jersey) Law 1994 under number LP694,

here represented by Armony Allamanno, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

3. Argus Capital Partners II B L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Academy House, 36 Poland Street, London, W1F 7LU United Kingdom, registered at the Companies House of Cardiff under number LP11659,

here represented by Armony Allamanno, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

being the shareholders of the Company (the Shareholders).

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

The Shareholders hold all of the shares in the share capital of Calucem Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated on August 4, 2010 pursuant to a deed received by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.073 and having a share capital of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000.-) (the Company).

- That the meeting has the following agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of three euro (EUR 3.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirty-five thousand euro (EUR 35,000.-) represented by thirty-five thousand (35,000) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each, to thirty-five thousand and three euro (EUR 35,003.-), by the creation and issuance of three (3) new shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, with the same rights and obligations as the existing shares;

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above by way of a contribution in cash;

3. Amendment to article 5.1. of the articles of incorporation of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1. above;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company;

5. Miscellaneous.

- That the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of three euro (EUR 3.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirty-five thousand euro (EUR 35,000.-) represented by thirty-five thousand (35,000) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each, to thirty-five thousand and three euro (EUR 35,003.-), by the creation and issuance of three (3) new shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, with the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution

The Shareholders resolve to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Argus Capital Partners II A L.P., represented as stated above, subscribes to one (1) share in registered form, with a par value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay it in full by a contribution in cash in the amount of eight hundred sixty-one thousand eight hundred seventy euro (EUR 861,870.-);

Argus Capital Partners II (Sub-Fund) L.P., represented as stated above, subscribes to one (1) share in registered form, with a par value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay it in full by a contribution in cash in the amount of three million eight hundred forty-three thousand three hundred twenty-five euro (EUR 3,843,325.-);

and

Argus Capital Partners II B L.P., represented as stated above, subscribes to one (1) share in registered form, with a par value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay it in full by a contribution in cash in the amount of four hundred ninety-four thousand eight hundred and five euro (EUR 494,805.-).

The contribution in cash by the Shareholders to the Company in an aggregate amount of five million two hundred thousand euro (EUR 5,200,000.-) is to be allocated as follows:

- an amount of three euro (EUR 3.-) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- an amount of five million one hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-seven euro (EUR 5,199,997.-) is to be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The amount of five million two thousand euro (EUR 5,200,000.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Shareholders resolve to amend article 5.1. of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at thirty-five thousand and three euro (EUR 35,003.-) represented thirty-five thousand and three (35,003) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up.”

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately three hundred six thousand Euros (EUR 3,600.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-quatre septembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Argus Capital Partners II A L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois de Jersey, ayant son siege social au Kleinwort Benson House, West Centre, PO Box 76, St Hélier, Jersey, JE4 8PQ, immatriculée au Limited Partnership (Jersey) Law 1994 sous le numéro LP695,

représenté par Armony Allamanno, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. Argus Capital Partners II (Sub-Fund) L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois de Jersey, ayant son siege social au Kleinwort Benson House, West Centre, PO Box 76, St Hélier, Jersey, JE4 8PQ, immatriculée au Limited Partnership (Jersey) Law 1994 sous le numéro LP694,

représenté par Armony Allamanno, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

3. Argus Capital Partners II B L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Academy House, 36 Poland Street, London, W1F 7LU United Kingdom, immatriculée auprès du Companies House of Cardiff sous le numéro LP11659,

représenté par Armony Allamanno, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

les associés de la Société (les Associés).

Lesdites procurations, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de Calucem Holding S.à r.l, une société à responsabilité limitée constituée le 4 août 2010 suivant un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.073 et ayant un capital social de trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-) (la Société).

- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois euros (EUR 3) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-) représenté par trente-cinq mille (35.000) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, à trente-cinq mille trois euros (EUR 35.003,-), par la création et l'émission de trois (3) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

2. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par un apport en numéraire;

3. Modification de l'article 5.1. des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 1. ci-dessus;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

5. Divers.

- Que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois euros (EUR 3) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-) représenté par trente-cinq mille (35.000) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, à trente-cinq mille trois euros (EUR 35.003,-), par la création et l'émission de trois (3) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

Argus Capital Partners II A L.P. représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à une (1) part sociale sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et de la libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de huit cent soixante-et-un mille huit cent soixante-dix euro (EUR 861.870),

Argus Capital Partners II (Sub-Fund) L.P. représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à une (1) part sociale sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et de la libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois millions huit cent quarante-trois mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 3.843.325,-),
et

Argus Capital Partners II B L.P. représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à une (1) part sociale sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et de la libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent cinq euros (EUR 494.805,-).

L'apport en numéraire fait par les Associés à la Société d'un montant total de cinq millions deux cent mille euros (EUR 5.200.000,-) sera affecté comme suit:

- un montant de trois euros (EUR 3,-) sera affecté au compte capital social nominal de la Société, et

- un montant de cinq millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 5.199.997-) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Le montant de cinq millions deux cent mille euros (EUR 5.200.000,-) est désormais à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Associés décident de modifier l'article 5.1. des statuts de la Société de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social est fixé à trente-cinq mille trois euros (EUR 35.003,-) représenté par trente-cinq mille trois (35.003) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte s'élèvent à environ trois mille six cents Euros (EUR 3.600.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé, ensemble avec nous, le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: A. ALLAMANNO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 28 septembre 2010. Relation: LAC/2010/42160. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 30 septembre 2010.

Référence de publication: 2010132528/191.

(100151371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2010.

Goodman APP 3 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 105.370.

Société constituée en date du 17 décembre 2004, selon acte dressé par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg) enregistré à Grevenmacher, le 31 décembre 2004, vol. 530, fol. 28, case 8, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 315 du 9 avril 2005.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman APP 3 (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010132017/16.

(100150295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Goodman APP 4, 5 & CdV (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 105.369.

Société constituée en date du 17 décembre 2004, selon acte dressé par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg) enregistré à Grevenmacher, le 31 décembre 2004, vol. 530, fol. 28, case 9, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 318 du 11 avril 2005.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman APP 4, 5 CdV (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010132018/16.

(100150296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Goodman Option (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 105.448.

Société constituée en date du 17 décembre 2004, selon acte dressé par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg) enregistré à Grevenmacher, le 31 décembre 2004, vol. 530, fol. 28, case 10, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 420 du 6 mai 2005.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman Option (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010132020/16.

(100150300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Grenache, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 21.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 134.649.

Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par le Conseil de Gérance de la Société le 30 Août 2010

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par le Conseil de Gérance de la Société au siège social en date du 30 Août 2010 la décision de changer le siège social de la Société à partir du 13 Septembre 2010 à:

9, allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

Grand Duchy of Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 Octobre 2010

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Steven Brown

Gérant

Référence de publication: 2010132021/20.

(100150894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Gordon Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.456.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2010

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission de deux administrateurs, à savoir:

- Madame Claudine BOULAIN, administrateur, née le 2 juin 1971 à MOYEUVRE-GRANDE (France), domiciliée professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

- EDIFAC S.A., société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculé au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 72257

L'Assemblée Générale constate le dépôt auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de la démission de Madame Sandrine ANTONELLI avec effet au 31 août 2010.

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission du commissaire aux comptes TRUSTAUDIT Sàrl, avec siège social sis au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125.

L'Assemblée Générale décide de nommer quatre administrateurs, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

- Maître Marc THEISEN, administrateur, né le 5 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

- Mademoiselle Michèle SCHMIT, administrateur, née le 23 mai 1979 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

- Monsieur Xavier Genoud, administrateur, né le 03 mai 1977 à Besançon (France), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes, la société ZIMMER & PARTNERS Sàrl avec siège social sis au 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 151.507.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2010132624/34.

(100151703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2010.

Group La Perla Living S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

R.C.S. Luxembourg B 104.035.

—

BDO Tax & Accounting

2 avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

A décidé de dénoncer le siège de la société

GROUP LA PERLA LIVING S.à r.l. (en liquidation)

Société à responsabilité limitée

2, avenue Charles de Gaulle

Luxembourg

Inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 104 035

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

BDO Tax & Accounting

Référence de publication: 2010132022/17.

(100150422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

MB Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 425.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 122.405.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession d'actions conclu entre Alexandra Global Master Fund Ltd ayant son siège social au Citco Building, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (cessionnaire) et Morgan Stanley & Co. International plc ayant son siège social au 25, Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA, United Kingdom (acquéreur) que 240 (deux-cent quarante) actions ont été vendues et transférées du cessionnaire à l'acquéreur avec effet au 17 septembre 2010.

Par suite des contrats de cession susmentionnés, les associés actuels de la Société sont les suivants:

Associé	Adresse	Nombre de parts sociales détenues
BlueBay European Distressed Opportunities (Luxembourg) S.à r.l.	24, rue Beaumont L-1219 Luxembourg	30
BlueBay Multi-Strategy Investments (Luxembourg) S.à r.l.	2-8, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg	23
BlueBay High Yield Investments (Luxembourg) S.à r.l.	20, rue de la Poste L-2364 Luxembourg	10.623
Silver Point Luxembourg Platform S.à r.l.	25a, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg	2.916
Morgan Stanley & Co. International plc	25, Cabot Square, GB-E14 4QA London	3.168
NIBC Bank N.V.	4, Carnegieplein NL-2517 KJ The Hague	240

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2010.

Pour MB Luxco Sarl

SGG S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2010134303/37.

(100152395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2010.

Siemens IT Solutions and Services, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 58.145.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 juillet 2010 que les points suivants ont été approuvés:

Le Conseil d'Administration prend note de la démission en tant qu'administrateur de monsieur Robert Karl Gögele, de nationalité allemande, domicilié à 81545 Harlaching, Munich (Allemagne), Lindenstrasse 38 et ce à partir du 5 juillet 2010.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer par cooptation monsieur Kari Kupila, de nationalité finlandaise, domicilié à 02230 Espoo (Finlande), Selkänuotankuja 12 H16, en qualité d'administrateur, pour une période commençant le 6 juillet 2010 jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui procédera à sa nomination définitive.

Le Conseil d'Administration prend également note de la démission en tant qu'administrateur de monsieur Peter Geilen, de nationalité allemande, domicilié à 1933 Sterrebeek (Belgique), Pluvierlaan 7 et ce à partir du 7 juillet 2010.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer par cooptation monsieur Marco Gandini, de nationalité italienne, domicilié à 28100 Novara (Italie), Strada Generale G. Fara 7, en qualité d'administrateur, pour une période

commençant le 7 juillet 2010 jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui procédera à sa nomination définitive.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de mettre fin au mandat de représentant permanent pour l'activité de la succursale de Siemens IT Solutions and Services SA, établie à L-2328 Luxembourg-Hamm (Grand-Duché de Luxembourg), 20 rue des Peupliers, de Georges Lespinoy, de nationalité belge, domicilié à B-2520 Emblem, 21 Vruntebaan (Belgique), et ceci à partir du 7 juillet 2010.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Philippe Houssier, de nationalité belge, domicilié à 4122 Plainvaux (Belgique), Grand Route 55, en qualité de responsable et représentant permanent de la succursale de Siemens IT Solutions and Services SA, établie à L-2328 Luxembourg-Hamm (Grand-Duché de Luxembourg), 20 rue des Peupliers, et ce à dater du 7 juillet 2010.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de mettre fin au mandat de délégué à la gestion journalière de la succursale de Siemens IT Solutions and Services SA, établie à L-2328 Luxembourg-Hamm (Grand-Duché de Luxembourg), 20 rue des Peupliers, de Georges Lespinoy, de nationalité belge, domicilié à B-2520 Emblem, 21 Vruntebaan (Belgique) et de Jérôme Berg, de nationalité luxembourgeoise, domicilié à 2410 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 70 rue de Reckenthal, et ceci à partir du 7 juillet 2010.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Philippe Houssier, de nationalité belge, domicilié à 4122 Plainvaux (Belgique), Grand Route 55, et Alain Kaiser, de nationalité luxembourgeoise, domicilié à 6834 Biver (Grand-Duché de Luxembourg), Hiel 9, en qualité de délégué à la gestion journalière de la succursale de Siemens IT Solutions and Services SA, établie à L-2328 Luxembourg-Hamm (Grand-Duché de Luxembourg), 20 rue des Peupliers, et ce à dater du 7 juillet 2010.

Le Conseil d'Administration rappelle à l'article 5.1 des statuts qui stipule que la société est valablement représentée de la manière suivante:

a) d'une manière générale (c'est-à-dire dans tous les actes et en droit en ce compris les procédures ordinaires et en référé devant le Conseil d'Etat): par la signature conjointe de, soit deux administrateurs, soit d'un administrateur et un délégué à la gestion journalière;

b) dans les actes relevant de la gestion journalière: par la signature conjointe de deux délégués à la gestion journalière;

Pour autant que de besoin, il est précisé que les pouvoirs de représentation incluent le pouvoir de subdéléguer les pouvoirs de représentation.

La liste des délégués à la gestion journalière pour Siemens IT Solutions and Services SA au 7 juillet 2010 se présente de la manière suivante:

En ce qui concerne la Belgique:

Frank Geelen, de nationalité belge, domiciliée à 8670 Koksijde (Oostduinkerke), Dewittelaan 83 boîte GV02

En ce qui concerne le Grand-Duché de Luxembourg:

Philippe Houssier, de nationalité belge, domicilié à 4122 Plainvaux (Belgium), Grand Route 55;

Alain Kaiser, de nationalité luxembourgeoise, domicilié à 6834 Biver (Grand-Duché de Luxembourg), Hiel 9.

Responsable de la succursale luxembourgeoise:

Philippe Houssier, de nationalité belge, domicilié à 4122 Plainvaux (Belgique), Grand Route 55.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SIEMENS IT SOLUTIONS AND SERVICES

Par mandat

François CAUTAERTS

Référence de publication: 2010132364/61.

(100149876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2010.

Gefinor S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 8.282.

Les Administrateurs Sulaiman Abdul Kader Al Muhaidib et Khaled Youssef Al Fulajj ont comme pouvoir de signature: Signature conjointe de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010132024/11.

(100151003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

FR Barra 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.009,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.156.

In the year two thousand and ten, on the third day of August, before Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, who will be the depositary of the present deed,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of FR Barra 9 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.156 (the Company). The Company has been incorporated on May 7, 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on July 8, 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1404 at page 67363 (the Articles). The Articles have not been modified since then.

THERE APPEARED:

Barra Holdings LP, a limited partnership incorporated and organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at the offices of Walkers Corporate Service Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the registrar of exempted limited partnership of the Cayman Islands under number WK-40504 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Jérôme Mullmaier, lawyer, with professional address at rue Edward Steichen 18-20, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *in* varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of nine United States dollars (USD 9.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to twenty thousand and nine United States Dollars (USD 20,009.-) by way of the issuance of one (1.-) Class A Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class B Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class C Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class D Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class E Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class F Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class G Share (as defined in the articles of association of the Company), one (1.-) Class H Share (as defined in the articles of association of the Company) and one (1.-) Class I Share (as defined in the articles of association of the Company), having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each;

2. Subscription and payment of the newly issued shares as specified under item 1. above by a contribution in cash;

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital specified under item 1. above;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed for and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

5. Miscellaneous.

III. The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Sole Shareholder considers itself as duly convened and declares to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance and consequently waives all the rights and formalities it is entitled to for the convening of the Meeting.

IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of nine United States dollars (USD 9.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to twenty thousand and nine United States Dollars (USD 20,009.-) by way of the issuance of one (1.-) Class A Share, one (1.-) Class B Share, one (1.-) Class C Share, one (1.-) Class D Share, one (1.-) Class E Share, one (1.-) Class F Share, one (1.-) Class G Share, one (1.-) Class H Share and one (1.-) Class I Share, having a par value of United States Dollars (USD 1.-) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to one (1.-) Class A Share, one (1.-) Class B Share, one (1.-) Class C Share, one (1.-) Class D Share, one (1.-) Class E Share, one (1.-) Class F Share, one (1.-) Class G Share, one (1.-) Class H Share and one (1.-) Class I Share, having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of five hundred thousand United States Dollars (USD 500,000.-), it being understood that such contribution in cash shall be allocated as follows:

- (i) nine United States dollars (USD 9.-) is allocated to the share capital account of the Company; and
- (ii) four hundred and ninety-nine thousand and nine hundred and ninety-one United States dollars (USD 499,991.-) is allocated to the share premium reserve account of the Company.

The amount of five hundred thousand United States Dollars (USD 500,000.-) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital of the Company is set at twenty thousand and nine United States dollars (USD 20,009.-) represented by:

- nineteen thousand and nine hundred and ninety-one (19,991.-) ordinary shares (in case of plurality, the Class of Ordinary Shares and individually, a Class of Ordinary Share),
 - two (2.-) class A shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share),
 - two (2.-) class B shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share),
 - two (2.-) class C shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share),
 - two (2.-) class D shares (in case of plurality, the Class D Shares and individually, a Class D Share),
 - two (2.-) class E shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share),
 - two (2.-) class F shares (in case of plurality, the Class F Shares and individually, a Class F Share),
 - two (2.-) class G shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share),
 - two (2.-) class H shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share), and
 - two (2.-) class I shares (in case of plurality, the Class I Shares and individually, a Class I Share),
- in registered form, having a par value of one United States Dollars (USD 1.-) each, all of which are fully paid up.”

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, each acting individually, to proceed for and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 2,500.-.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le troisième jour du mois d'août, par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de FR Barra 9 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue

de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.156 (la Société). La Société a été constituée le 7 mai 2010, suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié le 8 juillet 2010 Mé-morial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1404, page 67363. (les Statuts). Les Statuts n'ont pas été modifiés depuis.

A COMPARU:

Barra Holdings LP, une société en commandite (limited partnership) constituée et organisée selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social aux bureaux de Walkers Corporate Service Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, les îles Caïmans, immatriculée au registre des sociétés en commandite soumises au régime fiscal d'exemption (registrar of exempted limited partnership) des îles Caïmans sous le numéro WK-40504 (l'Associé Unique),

ici représentée par Jérôme Mullmaier, avocat, de résidence professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de neuf dollars américains (USD 9) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) par l'émission d'une (1) Part Sociale de Classe A (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe B (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe C (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe D (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe E (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe F (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe G (tel que défini dans les statuts de la Société), une (1) Part Sociale de Classe H (tel que défini dans les statuts de la Société) et une (1) Part Sociale de Classe I (tel que défini dans les statuts de la Société, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune;

2. Souscription à et libération des parts sociales nouvellement émises comme indiqué au point 1. ci-dessus par un apport en numéraire;

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts afin de refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

5. Divers.

III. L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à la présente Assemblée, l'Associé Unique se considère lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance et par conséquent, renonce à tous les droits et formalités de convocation dont il bénéficie.

IV. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf dollars américains (USD 9) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) par l'émission d'une (1) Part Sociale de Classe A, une (1) Part Sociale de Classe B, une (1) Part Sociale de Classe C, une (1) Part Sociale de Classe D, une (1) Part Sociale de Classe E, une (1) Part Sociale de Classe F, une (1) Part Sociale de Classe G, une (1) Part Sociale de Classe H et une (1) Part Sociale de Classe I, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

Ces faits exposés, l'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (1) Part Sociale de Classe A, une (1) Part Sociale de Classe B, une (1) Part Sociale de Classe C, une (1) Part Sociale de Classe D, une (1) Part Sociale de Classe E, une (1) Part Sociale de Classe F, une (1) Part Sociale de Classe G, une (1) Part Sociale de Classe H et une (1) Part Sociale de Classe I, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cinq cent mille dollars américains (USD 500.000), étant entendu que cet apport en numéraire sera affecté comme suit:

- (i) neuf dollars américains (USD 9) sont affectés au compte de capital social de la Société; et
- (ii) quatre cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze dollars américains (USD 499.991) sont affectés au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Le montant de cinq cent mille dollars américains (USD 500.000) est à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, paragraphe premier, des Statuts, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

- " **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt mille neuf dollars américains (USD 20.009) représenté par:
- dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze (19.991) parts sociales ordinaires (en cas de pluralité, la Classe de Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Classe de Part Sociale Ordinaire),
 - deux (2) parts sociales de classe A (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe A),
 - deux (2) parts sociales de classe B (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe B et individuellement, une Part Sociale de Classe B),
 - deux (2) parts sociales de classe C (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe C et individuellement, une Part Sociale de Classe C),
 - deux (2) parts sociales de classe D (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe D et individuellement, une Part Sociale de Classe D),
 - deux (2) parts sociales de classe E (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe E et individuellement, une Part Sociale de Classe E),
 - deux (2) parts sociales de classe F (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe F et individuellement, une Part Sociale de Classe F),
 - deux (2) parts sociales de classe G (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe G et individuellement, une Part Sociale de Classe G),
 - deux (2) parts sociales de classe H (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe H et individuellement, une Part Sociale de Classe H), et
 - deux (2) parts sociales de classe I (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe I et individuellement, une Part Sociale de Classe I),
- sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes entièrement libérées."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est estimé à environ EUR 2.500.-.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite à la partie comparante, elle a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: J. MULLMAIER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 août 2010. Relation: LAC/2010/35020. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Référence de publication: 2010132009/215.

(100150637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Gerash S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 52.718.

—
Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 8 Septembre 2010 à 10 heures.

L'assemblée décide:

1. Renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe DECROIX, né le 6 février 1944 à Paris, demeurant 6, avenue Montjoie, 1180 Uccle (Belgique) son mandat expirant le 8 septembre 2015.

La résolution ayant été adopté à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 8 Septembre 2010.

Pour la société

Philippe Decroix

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2010132026/17.

(100150382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Castlerigg Master Investments Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 106.146.

—
Suite aux résolutions de l'associé unique en date du 30 août 2010 de la société Castlerigg Master Investments Europe S.à r.l., l'associé unique Castlerigg Master Investments, Ltd. a pris les décisions suivantes:

1. Démission du Gérant A suivant en date du 30 août 2010:

Monsieur Ran Landmann, né le 8 mars 1976 à Berlin, Allemagne, demeurant à 50 Pall Mall, SW1Y 5JH Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant A de la Société.

2. Nomination du nouveau Gérant A suivant en date du 30 août 2010 pour une durée indéterminée:

Madame Suzanne Jenkins, née le 12 mars 1970 à Bridgetown, demeurant à 50 Pall Mall, SW1Y 5JH Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant A de la Société.

3. Nomination du nouveau Gérant A suivant en date du 30 août 2010 pour une durée indéterminée:

Monsieur Antonio Bruno, né le 5 janvier 1975 à Foggia, demeurant à 50 Pall Mall, SW1Y 5JH Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant A de la Société.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Suzanne Jenkins, Gérant A;
- Antonio Bruno, Gérant A;
- Robert van 't Hoeft, Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Castlerigg Master Investments Europe S.à r.l.

Robert van 't Hoeft

Gérant B

Référence de publication: 2010132300/27.

(100149598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2010.

Gierre Participations Mobilières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 84.841.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59685 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010132028/10.

(100150559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Gipe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 12.037.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2009

Quatrième Résolution: Nominations statutaires

Les mandats de Monsieur Maurizio FUMAGALLI, demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri L – 1724 LUXEMBOURG, Monsieur Gilles COREMANS demeurant professionnellement 6B, route de Trèves L – 2633 SENNINGERBERG et de la société SOGECORE INTERNATIONAL 6B, route de Trèves L – 2633 SENNINGERBERG, représentée par Mohammed KARA, demeurant professionnellement 6B, route de Trèves L – 2633 SENNINGERBERG prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui doit statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Référence de publication: 2010132029/15.

(100150436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Acelux S.C.A., S.P.F., Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Acelux S.C.A. Holding).

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 80.924.

—
L'an deux mille dix, le six août.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri HEL-LINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions ACELUX S.C.A. HOLDING, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 20 février 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 847 du 5 octobre 2001 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 16 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 191 du 21 février 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques RECKINGER, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annette SCHROEDER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Nicolas NEVE, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1) Modification de la dénomination de la Société en «ACELUX S.C.A, S.P.F.» et modification de l'article premier des statuts.

2) Abandon du statut de société holding et modification de l'article trois des statuts relatif à l'objet social comme suit:
«La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).»

3) Rajout à l'article 5 des statuts de l'alinéa suivant:

«Les actions de la Société sont réservées aux investisseurs définis à l'article 3 de la loi du 11 mai 2007.»

4) Modification de l'article 13 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en ACELUX S.C.A., S.P.F. et de modifier l'article premier des statuts en conséquence comme suit:

« **Art. 1^{er} . (premier alinéa).** Il existe une société en commandite par actions sous la dénomination de «ACELUX S.C.A., S.P.F.» »

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'abandonner le statut de société holding et de modifier l'article trois des statuts relatif à l'objet social comme suit:

Art. 3. «La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de rajouter à l'article 5 des statuts l'alinéa suivant:

«Les actions de la Société sont réservées aux investisseurs définis à l'article 3 de la loi du 11 mai 2007.»

L'article 5 des statuts aura donc la teneur suivante:

Art. 5. «Le capital souscrit est fixé à sept millions deux cent mille euros (EUR 7.200.000.-) réparti en sept mille deux cents (7.200) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Les actions de la Société sont réservées aux investisseurs définis à l'article 3 de la loi du 11 mai 2007.

L'assemblée générale des Actionnaires, délibérant de la manière requise pour la modification de ces statuts, et avec le consentement de l'Associé Commandité, pourra augmenter ou réduire le montant du capital souscrit.

Les actions donneront droit à leurs détenteurs respectifs, sous réserve des dispositions de l'article 19 de ces statuts, à une participation proportionnelle aux bénéfices.

La Société ne reconnaît qu'un détenteur par action; les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.»

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

Quatrième résolution

L'Assemblée constate que l'Associé Commandité la société ACELUX S.A. HOLDING a changé de dénomination en date de ce jour en «ACELUX GESTION S.A. , S.P.F.».

La première phrase de l'article 13 des statuts aura donc la teneur suivante:

«La Société sera administrée par l'Associé Commandité la société ACELUX GESTION S.A., S.P.F., avec siège à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, qui sera l'associé responsable (associé-gérant-commandité) et qui sera personnellement, conjointement et solidairement responsable avec la Société de toutes dettes qui ne peuvent être acquittées grâce aux avoirs de la Société.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. RECKINGER, A. SCHROEDER, N. NEVE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 août 2010. Relation: LAC/2010/36389. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. SCHUMACHER.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 septembre 2010.

Référence de publication: 2010133185/83.

(100152283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2010.

Gipe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 12.037.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2010

Quatrième Résolution: Nomination statutaire

Le mandat du Réviseur d'Entreprises MAZARS, 10A rue Henri M. Schnadt L – 2530 LUXEMBOURG est reconduit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui devra statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Référence de publication: 2010132030/11.

(100150436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Global Administration Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 57.147.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010132031/9.

(100150419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Kamina Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 152.805.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2010

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission de deux administrateurs, à savoir:

- Madame Claudine BOULAIN, administrateur, née le 2 juin 1971 à MOYEUVE-GRANDE (France), domiciliée professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.
- ADVISA S.A., société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculé au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 144252

L'Assemblée Générale constate le dépôt auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de la démission de Madame Sandrine ANTONELLI avec effet au 31 août 2010.

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission du commissaire aux comptes TRUSTAUDIT Sàrl, avec siège social sis au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125.

L'Assemblée Générale décide de nommer quatre administrateurs, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Maître Marc THEISEN, administrateur, né le 5 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Mademoiselle Michèle SCHMIT, administrateur, née le 23 mai 1979 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg
- Monsieur Xavier Genoud, administrateur, né le 03 mai 1977 à Besançon (France), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes, la société ZIMMER & PARTNERS Sàrl avec siège social sis au 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 151.507.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2010132670/34.

(100151704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2010.

Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 114.435.

EXTRAIT

L'Associé unique décide, conformément aux dispositions des statuts de la Société:

- de nommer Monsieur Jeremy Vickerstaff, né le 27 février 1967 à Cambridge, Royaume-Uni demeurant 22 Mielstra-chen, L-6942 Niederanven, Luxembourg, administrateur de la Société pour une durée indéterminée à compter du 30 septembre 2010.

- d'accepter la démission de Mme Kathryn O'Sullivan de sa fonction d'administrateur de la Société à compter du 30 septembre 2010.

L'associé unique confère tous pouvoirs aux dirigeants de la Société, au secrétaire général de la Société, à l'agent administratif de la Société à l'effet d'entreprendre toute action, de signer tout document et d'effectuer toutes les formalités requises par la loi pour mettre en oeuvre la présente décision.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2010.

Référence de publication: 2010132050/19.

(100149881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Howick Card S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 130.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010132051/10.

(100150301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Howick Card S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 130.595.

La nouvelle adresse de Monsieur Alessandro Cajrati Crivelli Mesmer Nobili, associé unique de la société Howick Card S.à r.l. est la suivante: Flat 18, 30 Queens Gate Gardens, London SW7 5RR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

HOWICK CARD S.À R.L.

François Georges

Gérant unique

Référence de publication: 2010132052/15.

(100151035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Helice Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 135.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

HELICE INVESTMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2010132053/12.

(100150484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Horizon Services, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-8357 Goeblange, 24A, Domaine du Bearegard.
R.C.S. Luxembourg B 118.598.

Der Jahresabschluss für das Geschäftsjahr 2006 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010132054/10.

(100150320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

I.D.S. Distribution Service Sà r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4467 Soleuvre, 87, rue de Limpach.
R.C.S. Luxembourg B 54.862.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 04 octobre 2010.

Référence de publication: 2010132055/10.

(100150854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

International Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.093.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 5 octobre 2010 au siège social

- L'Assemblée constate le changement d'adresse de Monsieur Martin Rutledge, actionnaire et gérant de la société. Sa nouvelle adresse professionnelle est au 50, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Martin Rutledge

Gérant

Référence de publication: 2010132057/14.

(100150644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

ING PFCE Middle Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 96.469.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Référence de publication: 2010132069/10.

(100150548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

InCA Ingénieurs Conseils Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 14, Zone Industrielle Bombicht.
R.C.S. Luxembourg B 38.887.

Convention entre associés en date du 8 juillet 2010

Les associés de la société InCa Ingénieurs Conseils Associés S.à r.l. ont pris connaissance de la démission de Monsieur Sebastiani Georges comme gérant administratif et technique de la société.

Luxembourg, le 30 septembre 2010.

Pour la société

Mandataire

Référence de publication: 2010132058/13.

(100150518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Global Hospital Managers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 132.579.

—
EXTRAIT

En date du 23 août 2010, l'Associé unique a pris la résolution suivante:

- Le siège social de la société est transféré du "12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg" au "15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg".

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010132033/14.

(100150497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Hanau Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 117.593.

—
EXTRAIT

L'Associé unique décide, conformément aux dispositions des statuts de la Société:

- de nommer Monsieur Jeremy Vickerstaff, né le 27 février 1967 à Cambridge, Royaume-Uni demeurant 22 Mielstrachen, L-6942 Niederanven, Luxembourg, administrateur de la Société pour une durée indéterminée à compter du 30 septembre 2010.

- d'accepter la démission de Mme Kathryn O'Sullivan de sa fonction d'administrateur de la Société à compter du 30 septembre 2010.

L'associé unique confère tous pouvoirs aux dirigeants de la Société, au secrétaire général de la Société, à l'agent administratif de la Société à l'effet d'entreprendre toute action, de signer tout document et d'effectuer toutes les formalités requises par la loi pour mettre en oeuvre la présente décision.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2010.

Référence de publication: 2010132048/19.

(100149878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Iron Ore Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 155.320.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59784 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010132059/10.

(100150267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.

ING PFCE Hungary S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.699.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Référence de publication: 2010132067/10.

(100150638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2010.